

L'AUF et l'UNESCO unissent leurs forces pour renforcer l'Enseignement supérieur francophone

Paris, le 25 juin 2025 | L'AUF et l'UNESCO ont signé un accord de partenariat ambitieux pour mettre en œuvre des projets conjoints autour de l'Enseignement supérieur, avec une priorité donnée à la qualité, à l'inclusion et au développement durable. Cette nouvelle coopération vise à renforcer la diffusion des savoirs et à répondre aux grands défis éducatifs dans l'espace francophone et au-delà.

Une signature stratégique

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), représentée par son Recteur, Prof. Slim Khalbous, et l'UNESCO, représentée par sa Sous-Directrice générale pour l'Éducation, Mme Stefania Giannini, ont signé un accord stratégique pour intensifier leur collaboration.

Six axes de coopération sont au cœur du partenariat

Ce partenariat s'appuie sur une coopération conjointe et concertée pour mener des projets communs autour de six axes majeurs :

- **Coopération** : mise en réseau des structures spécialisées de l'UNESCO, telles que l'Institut de statistique ou l'Institut International de la Planification de l'Éducation et des centres d'expertise de l'AUF, comme l'Académie Internationale de la Francophonie Scientifique (AIFS), afin de mieux partager les données et les connaissances.
- **Réseautage** : renforcement des synergies entre les réseaux d'universitaires affiliés à l'AUF, dont les réseaux des jeunes et les 38 réseaux internationaux disciplinaires ou pluridisciplinaires, et le Réseau des Chaires UNESCO, également soutenu par l'AUF.
- **Plaidoyers** : valorisation de la reconnaissance des qualifications au niveau mondial, notamment en matière de formation des enseignants et de conditions de travail dans l'Enseignement supérieur.
- **Réformes** : soutenir conjointement des États dans leurs politiques publiques éducatives, notamment par l'élaboration ou la mise en œuvre de programmes de réformes nationaux.
- **Mutualisation des ressources** : appui sur les espaces et réseaux d'expertise des deux institutions pour une efficacité accrue sur le terrain, avec une attention particulière portée à l'Afrique.

- **Financement** : mobilisation conjointe de bailleurs pour soutenir de nouveaux projets ou amplifier les actions existantes.

Des priorités partagées pour impact global

Les thématiques privilégiées incluent : l'éducation au développement durable, la qualité de l'enseignement supérieur, l'employabilité des diplômés du supérieur, la reconnaissance des diplômes, la science ouverte, ou encore la formation des enseignants. Avec cet accord, l'AUF et l'UNESCO confirment leur engagement à faire du savoir un levier d'émancipation et de transformation pour les générations futures.

À propos de l'AUF

Créée en 1961, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est aujourd'hui le **premier réseau universitaire au monde** avec plus de **1000 membres** : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans **environ 120 pays**.

Révéléateur du génie de la Francophonie scientifique à travers le monde, l'AUF est une organisation internationale à but non lucratif. Elle agit pour un **meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires** : « penser mondialement la Francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ».

Contacts presse

AUF – Béatrice Cadilhac – beatrice.cadilhac@auf.org +33 (0) 1 44 41 18 37

Nejma Djelloudi – nejma.djelloudi-prestataire@auf.org +33 (0) 1 44 41 18 31